

lettre **DU** projet

Juillet 2016

13^e ARR^T

MALPASSÉ

m

PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN



LA CYPRÈS B DISPARAÎT

Le 21 juillet 2016 à 10h30, un des plus anciens points de repère du quartier, la tour Cyprés B, disparaît : elle est démolie par implosion.

L'opération, réalisée par l'entreprise Cardem pour Habitat Marseille Provence est parfaitement contrôlée et sécurisée.

Construite à la fin des années 60, la tour accueillait 115 logements.

Un large espace sera libéré par sa disparition, qui permettra de relier le bas et le haut du vallon, au cœur du plateau des Lauriers. C'est une étape importante du projet de renouvellement urbain de Malpassé, car cette opération offre au

quartier une ouverture et un nouvel espace de vie. La concertation sur l'aménagement de cet espace sera lancée en septembre, afin que ce nouvel espace public réponde au mieux aux attentes des habitants du quartier (parvis de l'école, place du marché...).

CYPRÈS B : LE SOUVENIR D'UNE

La démolition des Cyprès B est un moment particulier dans l'histoire de Malpassé, comme les autres démolitions réalisées ou à venir dans le cadre du PRU. C'est une partie de l'histoire du quartier qui disparaît, et une nouvelle étape de son renouvellement qui se concrétise.

Démolir la Cyprès B, indispensable pour continuer le renouvellement de Malpassé

Le projet de renouvellement urbain de Malpassé s'est fixé deux objectifs principaux : améliorer le cadre de vie des habitants notamment grâce à de nouveaux espaces publics; rendre les circulations et les cheminements dans le quartier plus faciles. La démolition des Cyprès B permet de concrétiser ces deux intentions.

Depuis des années, la tour des Cyprès B connaissait beaucoup de difficultés : notamment des problèmes de sécurité

et des problèmes de gestion liés à son statut d'immeuble de grande hauteur (IGH). Malgré les qualités de la tour, la décision est prise de la démolir, la loi sur les IGH rendant la réhabilitation trop onéreuse.

De plus, la démolition présente un grand intérêt pour le projet de renouvellement urbain. En effet, elle permet de libérer un espace avec un grand potentiel au cœur du plateau des Lauriers. D'une part, on pourra y aménager un espace public dont la

nature devra être déterminée dans le cadre de la concertation avec les habitants. D'autre part, cela favorisera les circulations piétonnes entre le haut et le bas du vallon, pour mieux profiter des équipements publics du quartier.

Un projet urbain c'est construire, mais aussi, parfois, démolir pour révéler de nouvelles possibilités : un nouveau cœur de quartier animé, de nouvelles traversées et liaisons au sein du quartier et avec les quartiers voisins.

Que sont devenus les habitants de Cyprès B ?

L'identité de la tour Cyprès B ne peut pas se résumer à trois chiffres : 62 mètres de haut, 16 500 tonnes de gravats estimés, et 115 logements. Son identité, c'est avant tout la mémoire de toutes les familles qui l'ont habitée au cours des 50 dernières années. Un demi-siècle de souvenirs heureux ou malheureux.

« J'ai emménagé dans la tour en 2001. Je ne garde pas de souvenirs particuliers de ma vie dans la tour, si ce n'est que beaucoup de choses ne fonctionnaient pas : les ascenseurs par exemple ! Je pense que la démolition est une bonne chose pour le quartier. Je suis relogé aux Lauriers pour le moment, et je vais emménager dans un logement neuf aux Cèdres, j'ai déjà visité un logement, ce sera mieux ! » **Monsieur Bengler**

« Je suis restée 14 ans dans la tour, et j'ai beaucoup aimé y vivre ! J'ai été relogée aux Oliviers et je vais

certainement y rester : j'ai visité un autre logement aux Cèdres, mais il n'y a pas de balcon, et je trouve que le logement offre peu d'intimité. »

Madame Mlanao

« Je suis arrivée dans la tour en 1978, et j'y suis restée jusqu'au moment où la tour a commencé à se vider en vue de sa démolition. Je suis presque la dernière à l'avoir quittée ! J'ai beaucoup aimé vivre dans la tour : tout le monde se connaissait, on buvait le café tous ensemble au pied de la tour, nos enfants jouaient toujours ensemble les uns avec les autres ! Ça me fait de la peine que la tour soit démolie, j'ai tellement de beaux souvenirs ! Mes enfants ont vécu dans la tour, avec les leurs également ! J'ai été relogée temporairement aux Cyprès A, et je vais bientôt emménager dans les logements neufs des Coteaux : je les ai visités, et c'est très bien ! Et je reste dans ce quartier que je connais bien ».

Madame Petrolese

La tour Cyprès B abritait à l'origine 115 familles. À partir du moment où la décision de la démolir a été prise officiellement en juin 2006, la tour s'est vidée progressivement.

64 familles sont parties spontanément, et 49 ont été relogées par Habitat Marseille Provence : 31 définitivement et pour moitié dans le quartier, et 18 temporairement, dans l'attente d'un retour dans les logements nouvellement construits de Malpassé (6 d'entre elles souhaitent d'ores et déjà rester dans leur logement temporaire, les 12 autres ont encore le choix de s'installer à nouveau dans les logements neufs du quartier). La majorité des personnes relogées vivent donc toujours à Marseille, dont une grande partie à Malpassé. Une dynamique qui se retrouve d'ailleurs dans les autres relogements menés dans le cadre du PRU : comme aux Cyprès, une majeure partie des personnes relogées des Cèdres vivent aujourd'hui dans le 13^e arrondissement, voire à Malpassé même.

TOUR, LE FUTUR D'UN QUARTIER

À la place de la tour des Cyprès B

En 2012, une enquête publique lancée par la communauté urbaine Marseille Provence Métropole avait consulté les habitants du quartier sur le schéma de voirie de Malpassé, y compris l'espace libéré par la démolition de la tour des Cyprès B. Mais, il était sans doute encore un peu tôt pour qu'ils s'expriment vraiment à ce sujet. Une concertation va donc être lancée fin septembre pour

préciser les différentes possibilités d'aménagement de cet espace public. Quelles que soient les propositions des habitants, il est certain que l'espace situé entre les Cyprès A et la barre des Lauriers tout juste réhabilitée sera un lieu central pour Malpassé. Il permettra d'offrir à l'école Bouge et à la future crèche un parvis où les parents pourront attendre leurs enfants et de facilit-

ter les déplacements des piétons depuis le plateau des Lauriers : descente des Cèdres vers le cœur de Malpassé, montée des Lauriers, accès aux collègues... Les aménagements seront réalisés au deuxième semestre 2017, en même temps que la construction de la nouvelle crèche dans le prolongement de la montée des Lauriers. Un renouveau complet pour le plateau des Lauriers.



AVANT

LES AUTRES CHANTIERS EN COURS

Voisin immédiat de la Maison Régionale de la Santé, le bâtiment « B3 » récemment livré vient d'accueillir un opticien. Celui-ci enrichit l'offre de services médicaux et paramédicaux qui va compter aussi un grand centre de dialyse et un laboratoire de radiologie. Le bâtiment accueille par ailleurs un cabinet comptable et peut-être bientôt un espace de restauration.

Aux Cèdres Nord, le calendrier des démolitions est chargé : les gravats du bâtiment K récemment démolis sont évacués par les entreprises de travaux ; le bâtiment O poursuit sa démolition, pendant que celles des bâtiments L et J vont démarrer.

Les travaux de réhabilitation de la barre des Lauriers, ainsi que les aménagements de ses espaces extérieurs se poursuivent. Les entreprises de travaux, qui savent que cette opération est gênante pour les habitants, s'efforcent d'aller au plus vite : elle est déjà réalisée à moitié. Mais, pendant le mois de juillet, le chantier sera perturbé par celui de la démolition des Cyprès B.

Les habitants ont entendu depuis plusieurs semaines le bruit des marteaux-piqueurs à l'intérieur de la tour des Cyprès B.

Il s'agissait des travaux préparatoires destinés à fragiliser la tour, avant sa prochaine démolition le 21 juillet.

La construction des Coteaux/Res-tanques, avenue Raymonde Martin avance : 93 logements sociaux vont bientôt être livrés. Les futurs locataires ont pu découvrir au mois de juin le logement témoin et ont été contactés par Habitat Marseille Provence pour l'organisation de leur visite.



Au premier plan la nouvelle crèche et la « descente des Cèdres »

APRÈS



SOLEAM

Les jardins partagés, venez en profiter !

LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !

350 m² de jardins partagés viennent d'être aménagés le long de la montée des Lauriers par la SOLEAM*. Mais qu'est-ce que c'est exactement un jardin partagé ? C'est un espace vert collectif où les habitants du quartier travaillent ensemble pour faire pousser des légumes, des fruits et des fleurs et les partager. C'est un lieu ouvert à tous, mais si on veut participer à la culture et à la récolte il faudra s'inscrire auprès de ses gestionnaires. Les jardins partagés de Malpassé comprennent 30 parcelles (23 de 8 m² et 7 de 12 à 15 m²) réparties en trois niveaux-terrasses. Plusieurs passages sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il ne reste plus à la SOLEAM qu'à livrer deux cabanes à outils pour les habitants jardiniers.

La particularité de ces jardins partagés est d'être entièrement collectifs, c'est-à-dire qu'une parcelle n'est pas attribuée à une famille mais à plusieurs familles ou à une association ou à une école. Pour le moment, le jardin est géré par l'association l'AMIEU (Atelier Marseillais d'Initiatives en Écologie Urbaine), en étroite association avec le centre social de Malpassé et l'association Massabielle. Ensemble, ils assurent l'accueil et l'accompagnement des groupes de jardiniers, avec l'aide d'un animateur. À terme, ce seront les habitants qui prendront en charge la gestion, et l'entretien global du jardin partagé. Une charte du jardin sera d'ailleurs écrite avec tous les bénéficiaires pour se mettre d'accord sur les règles de fonctionnement du jardin. Les habitants jardiniers paieront une cotisation de quelques euros,

pour couvrir l'achat de petit matériel et les coûts d'arrosage du jardin.

Plusieurs visites des jardins par les habitants ont déjà été organisées, et des groupes d'enfants de l'École Bouge ont effectué de premières plantations le 30 juin dernier. Prochaine étape, des arbres fruitiers seront plantés en septembre par la SOLEAM sur la terrasse haute du jardin !

Vous souhaitez participer ?

Que vous soyez un habitant ou une structure (école, association...), il vous suffit de contacter Alexis Jan, association AMIEU
Tel : 06 47 42 52 13 amieu@free.fr

* Société Locale d'Aménagement de l'Aire Marseillaise

ENTRETIEN

Anthony Léonetti, directeur de l'École Bouge, a emmené ses élèves pour de premières plantations dans le jardin partagé. Il donne son point de vue sur ce nouvel aménagement.

« L'arrivée des jardins partagés est une très bonne nouvelle pour l'école. Les élèves vont pratiquer une activité concrète dans leur environnement le plus familier : leur quartier ! Ils vont s'investir, collectivement, dans l'entretien du jardin, récolter les fruits de leur travail et surtout apprendre à partager le jardin qui appartient à tous ! Dans le cadre d'un projet qui sera validé par la direction académique, un animateur pourrait même nous aider à la

rentrée, élèves et professeurs, à bien gérer cette nouvelle activité dans le jardin. Pour le moment, l'école s'investit aux côtés des partenaires pour développer les jardins partagés, en prenant en compte les besoins des élèves. C'est donc une belle aventure humaine qui se lance avec les jardins partagés, l'école, les élèves, l'association des parents d'élèves « Les minots des écoles Bouges » et les partenaires, qui ont tous le quartier en commun ! »



AMIEU

La lettre **projet MALPASSÉ** est éditée par le groupement d'intérêt public Marseille Rénovation Urbaine (MRU), Immeuble CMCI, 2 rue Henri Barbusse, 13001 Marseille - Tél. : 04 91 14 56 70 • SIRET : 181337155 00020 mru@mairie-marseille.fr • www.marseille-renovation-urbaine.fr • Responsable de la publication Nicolas Binet, directeur de Marseille Rénovation Urbaine • Conception éditoriale à vrai dire la ville • Graphisme Fligrat Impression CCI Imprimerie, RCS Marseille 1986 B00 349 • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE